

# **CODEP 88 FFEISSM**

## **Procès-verbal de la réunion du 4/02/2016**

Début de séance à 20h par le rappel de l'ordre du jour

Membres présents :

Yves Lallemand; Marielle Massel; Evelyne Bana; Sylvie Del Missier; Michel Fuchs ; Thierry Harlegand ; Carole Vavasseur ; Jean Louis Duren ; Gilbert Pavy, invité.

Membres absents excusés :

Valérie Georgeon ; Christine Favard ; Gérard Cuny ; Jean Pierre Massel ; Jean François Bodenreider.

### **Activités du bureau :**

Yves a rendu visite aux clubs de Rambervillers, Mirecourt et Neufchâteau. Il a rencontré l'équipe dirigeante d'Aqua Nova pour discuter de la tarification de la fosse (voir ci-dessous). Il a également participé avec Marielle à l'AG du CODEP 54.

Il se rendra à Remiremont le jeudi 17 mars.

Le but de ces visites est de mieux connaître les présidents et les spécificités des clubs.

Yves a aussi participé, à l'invitation du président de Saint Dié, à la remise des prix de la compétition d'apnée organisée par ce club.

### **Adhésions des clubs vosgiens au CODEP 88 FFEISSM**

Tous les clubs vosgiens (8 associatifs et 2 SCA) sont à jour de leur cotisation et sont donc membres du Codep 88 FFEISSM.

A la date du 4 février, il y a 533 licenciés FFEISSM dans les Vosges (591 en 2015 à la date de référence du 15/09)

### **Fosse de st Dié**

Le nouveau Directeur de la fosse a été réceptif aux propositions d'Yves.

Les tarifs ont évolué à la baisse, ils sont disponibles sur le site internet du CODEP.

Pour réserver, il suffit de téléphoner à l'accueil

La fosse de 10 m nécessite un MF1 ou un MEF1 ; si l'encadrement est uniquement du niveau d'initiateur, la mise en place d'un filet à 6m est obligatoire et à demander à la réservation.

### **Décisions prises par le CODEP**

- Les statuts prévoient 3 réunions minimum entre 2 AG. La 3<sup>ème</sup> réunion pour l'année 2015 2016 est prévue début septembre.
- La prochaine AG aura lieu en janvier ou février 2017 en année post olympique. Elle sera électorale (élection d'un nouveau comité directeur pour 4 ans).
- Nouveaux tarifs votés par le comité directeur pour l'aide à la formation :
  - 50 € pour un initiateur
  - 100 € pour un N4
  - 150 € pour un MF1
  - 200 € pour un MF2 (MF1 et MF2 ou équivalents reçoivent aussi une aide de la Fédération).
  - L'aide est attribuée après l'obtention du diplôme.

- Le budget prévisionnel présenté par Evelyne est légèrement déficitaire. Il est néanmoins adopté par le comité directeur sachant d'une part que la trésorerie du CODEP bénéficie d'une réserve de 10000 € et que d'autre part le poste prévu pour l'aide à la formation, établies d'après les renseignements fournies par les clubs, ne sera pas réalisé dans sa totalité.
- Au niveau du département, les subventions ne concernent que l'achat de matériel et à concurrence de 50%. Seuls les projets importants sont étudiés (plusieurs centaines d'euros). Le comité directeur n'a pas de projet de cette envergure pour cette année.

### **Rappel concernant l'organisation des compétitions dans le département**

Conformément aux statuts, le CODEP 88 FFESSM doit obligatoirement être associé à l'organisation des compétitions FFESSM organisées dans le département. La dernière compétition d'apnée organisée par Epinal a montré que les procédures n'étaient pas forcément connues. Le CODEP 88 doit au minimum être informé et associé au niveau de la communication. Les responsables du CIR Est ont été alertés de ce problème et œuvrent pour trouver une solution.

### **Site internet du Codep**

Yves remercie vivement Thierry de l'énorme travail réalisé. Il contient des informations susceptibles d'intéresser les clubs et les plongeurs vosgiens.

Thierry a exploité les informations et documents fournis par 3 commissions : NEV, NAP et Technique. Il attend que les autres commissions fassent de même (calendrier, photos, vidéos).

### **Les commissions**

#### **1) Apnée** : (Michel)

La **formation passerelle** enseignant plongée technique (E1, E2 et E3) vers l'IE1 Apnée est prévue le **samedi 9 avril à la fosse de Saint Dié** (aucune aptitude particulière en apnée demandée pour cette formation)

- coût : 30 € + 12 € carte
- effectif mini 6

Yves insiste sur l'intérêt de cette passerelle qui permet de valoriser l'enseignement hiver en piscine. Un IE1 apnée peut délivrer les N1 et N2 d'apnée, des qualifications qui peuvent intéresser les plongeurs en formation N1 et N2.

#### **2) Technique** : (Marielle)

#### **Journée commission technique du samedi 12 mars :**

- Formation intermédiaire initiateur ; (7 plongeurs sont en formation sur les Vosges)  
Elle a été ouverte aux départements limitrophes
- Petit séminaire de la commission technique avec la participation de Bernard Schittly président du CIR Est de la FFESSM. Cette demi-journée s'adresse à tous les encadrants plongée des Vosges ainsi qu'aux présidents de club.

Yves insiste sur l'intérêt de cette demi-journée d'informations et d'échanges. Le succès de ce séminaire repose en partie sur l'implication des présidents de club, point de contact unique dans les clubs.

La direction d'Aqua Nova mettra à profit cette journée pour offrir vers 17h00 un pot de l'amitié et présenter la fosse.

#### **Analyse d'air :**

- entre le 22 et le 26 février / 75€ sur la base de 7 blocs / les modalités du ramassage des blocs sont à préciser par Gérard.

#### **Recyclage TIV :**

- fin mai ou début juin à Rambervillers si accord du président.

Cette formation peut intéresser tous les TIV notamment ceux diplômés avant 2000 et ceux qui n'ont pas été formés sur les blocs Nitrox, oxygène, aluminium.

Lieu en fonction des participants (proposition : Rambervillers)

#### **Autres informations concernant la commission technique.**

- Calendrier des stages intermédiaires initiateur sur le site
- Rencontre jeunes en juin
- Formation Anthéor dans le 67 et 68

#### **3) NAP (Carole)**

- 13/14 Février : Meeting national (1 nageur sur Vittel)
- Boucles de Contrex : 05.06.2016
- Journée découverte de la NAP en juin à Chavelot (site plus central et plus clair que Gérardmer). Il sera nécessaire de disposer d'un bateau pour la sécurité. La date précise sera arrêtée ultérieurement.

#### **4) PSP (Jean-Louis)**

- Les difficultés pour mettre en place la PSP persistent. Néanmoins, la participation à la compétition de Toul le 20 mars est maintenue
- Jean Louis avait envisagé de regrouper des membres de plusieurs clubs pour présenter une équipe, mais cela n'est pas compatible avec le règlement lors d'épreuves comptant pour le Championnat ; à voir lors de meetings.

#### **5) Audio-visuel (Evelyne)**

- Evelyne prendra contact avec les clubs pour une journée découverte photo, éventuellement lors des entraînements
- Il est prévu une formation sur la go pro (date à définir)

**6) NEV**

- Le calendrier de la commission NEV est sur le site du CODEP.
- 20 mars : ½ journée initiation l'après-midi sur Epinal (contact auprès de Jean-François coordonnées sur le site).

La réunion s'est terminée à 22h30